



INSCRIPTION FORMATION

CHEF D'ÉQUIPE 2021-2022

 **COUVREUR**

 **ÉTANCHEUR**

 **ÉCHAFAUDEUR**

 **FAÇADIER**

 **STORISTE**

Formation complète ou Modules individuels	Dates*	Frais*			
		Formation complète		Modules individuels	
		Membre EES	Non- membre	Membre EES	Non- membre
Chef d'équipe	2021-2022	CHF	CHF	CHF	CHF
Organisation du chantier	29 septembre et 15 décembre 2021			600.-	750.-
Comportement avec le client	13 octobre et 26 octobre 2021			600.-	750.-
Gestion du personnel 1	18 octobre et 27 octobre 2021			600.-	750.-
Gestion des matériaux	28 septembre et 14 décembre 2020			600.-	750.-

*Dates et prix sous réserve de modifications.

Lieu des cours: Association Polybat, Les Paccots

Délai d'inscription pour la formation de chef d'équipe complète: 03 septembre 2021

Délai d'inscription pour des modules individuels: 30 jours avant le 1er jour du module

Retour des inscriptions par fax au 021 948 20 42 ou par email à l'adresse aurelie.aubry@polybat.ch

Nom et prénom

Lieu, date

Signature

L'utilisation du masculin sous-entend toujours aussi le féminin.

Nom et prénom

Adresse



Prestations de formation pour les professionnels
de l'enveloppe des édifices

Date de naissance

Lieu d'origine

Email

Tél. privé

Tél. mobile

Raison sociale et adresse de l'employeur

Membre

Enveloppe des édifices

SESE

PAVIDENSA

APSFV

VSR

Adresse de facturation

participant

employeur

Formations professionnelles terminées

Formations continues fréquentées

Remarques

Délai d'inscription 03 septembre 2021

Joindre

- une photo d'identité au format passeport
- copie du CFC de polybâtisseur ou équivalent

Les inscriptions seront traitées en fonction de leur date d'entrée. Une confirmation de participation sera envoyée après l'échéance d'inscription.

Les cours de formation supérieure organisés par l'Association Polybat donnent droit à des réductions pour les entreprises membre de la CCT toiture et façade. Ces réductions sont validées et remboursées par Enveloppe des Edifices Suisse. Les demandes de remboursement doivent être envoyées avec la facture de la formation, un bulletin de versement pour le remboursement et la preuve de paiement (selon CCT annexe 2, art. 4) à l'adresse suivante : Enveloppe des Edifices Suisse, Lindenstrasse 4, 9240 Uzwil.

Les participants résidant depuis au moins 2 ans dans un canton signataire de l'accord intercantonal sur les écoles supérieures spécialisées (AESS) peuvent demander un remboursement des frais de cours.